

FORMULE 70M

N° de dossier DF _____

AFFIDAVIT DE LA PREUVE DU (DE LA) REQUÉRANT(E)

(Même titre que celui de la formule 70A)

AFFIDAVIT DE _____, (requérant[e]) (époux/épouse)
(nom de la partie)

(Même énoncé que celui de la formule 4D)

1. Signification :
 - a) (identifiez la signature ou la photographie de l'intimé[e];)
 - b) (indiquez l'adresse actuelle de chaque partie;)
 - c) (si l'adresse que l'intimé[e] a donnée aux fins de signification a changé, indiquez l'endroit où la signification devrait maintenant être effectuée; [dans la plupart des cas, l'adresse donnée par l'intimé[e] au moment de la signification devrait être celle qui figure sur l'enveloppe qui lui est envoyée].)
2. Requête :

(Confirmez que tous les renseignements contenus dans la requête sont vrais ou expliquez les raisons des changements apportés à ces renseignements.)
3. Réconciliation :

(Fournissez une preuve en vertu de laquelle un juge peut rendre une décision au sujet de la possibilité de réconciliation des parties.)
4. Mariage :

(Indiquez la date du mariage. Indiquez de plus que les renseignements figurant sur le certificat de mariage, dont une copie est annexée à titre de pièce, correspondent exactement à ceux contenus dans la requête.)
5. Séparation :

(Confirmez la date de la séparation et le fait qu'il n'y a pas eu reprise de la cohabitation par les parties ou fournissez des précisions sur les périodes pendant lesquelles il y a eu tentative de réconciliation.)
6. Convention de séparation :

(Indiquez la date de toute convention et annexez une copie de celle-ci à titre de pièce. S'il n'y a pas de convention, précisez-le en indiquant : « il n'y a pas de convention de séparation ».)
7. Ordonnances du tribunal :

(Indiquez la date des ordonnances et annexez une copie de celles-ci à titre de pièces. S'il n'y a pas d'ordonnance, précisez-le en indiquant : « aucune ordonnance du tribunal n'a été rendue ».)

8. Divorce :

(Énoncez de façon assez détaillée les motifs de divorce [p. ex., expliquez les raisons pour lesquelles la date de la séparation demeure présente à la mémoire et fournissez des détails sur les aveux d'adultère — ce qui a été dit lors de ces aveux et les circonstances qui les ont provoqués.]

9. a) Enfants :

(indiquez les noms, les dates de naissance et la situation actuelle des enfants qui sont ou ont été des enfants de l'une ou de l'autre des parties; s'il n'y a pas d'enfant, précisez-le en indiquant : « l'une ou l'autre des parties n'a jamais eu d'enfant »;)

b) garde et accès :

(fournissez des précisions au sujet des arrangements proposés en matière de garde et d'accès; donnez une explication si l'accès n'est pas proposé;)

c) pension alimentaire pour enfants :

(i) (indiquez quelle est la partie qui doit payer la pension alimentaire.)

(ii) (indiquez le nom des enfants pour lesquels la pension alimentaire est demandée.)

(iii) (indiquez le montant de la pension alimentaire prévu dans les tables.)

(iv) (indiquez le montant et la catégorie des dépenses spéciales ou extraordinaires et quel est l'enfant ou quels sont les enfants auxquels se rapporte le montant.)

(v) (si un montant non prévu dans les tables est demandé, indiquez le montant en question et expliquez les raisons pour lesquelles ce montant est raisonnable.)

(vi) (indiquez la date proposée pour le début du versement de la pension alimentaire.)

(vii) (indiquez si le paiement devrait être fait par l'intermédiaire du tribunal.)

(viii) (indiquez, le cas échéant, les raisons pour lesquelles il est raisonnable de ne demander aucun paiement.)

10. Pension alimentaire pour conjoint :

(Fournissez des précisions au sujet des aliments proposés.)

11. Renseignements financiers :

(S'il y a des enfants issus du mariage ou si une pension alimentaire pour conjoint est demandée, annexe au présent document les renseignements exigés en vertu des articles 70.05 et 70.07.)

12. Avocat :

(Indiquez le nom de l'avocat de l'intimé[e]. Cet avocat doit donner son consentement à la forme et au contenu de tout projet de jugement. Si l'intimé[e] n'a pas d'avocat, précisez-le en indiquant : « l'intimé[e] n'est pas représenté[e] par un avocat ».)

13. Dépens :

a) (indiquez si le paiement des dépens est encore demandé;)

b) (si le paiement des dépens est demandé, annexe une liste des débours.)

(FAIT SOUS SERMENT, etc.,
conformément à la formule 4D)